

EVALUER LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Guide issu de la formation-action
menée en 2023-2024

SOMMAIRE

- Enjeux de l'évaluation des CTG

- Evaluer, pour quoi faire ?

- > Eléments de définition
- > Pourquoi évaluer ?
- > Une étape incontournable du projet

- Structurer l'évaluation de la CTG

- > Déroulement d'une évaluation
- > Le référentiel d'évaluation
- > Quelles questions pour évaluer la CTG ?
- > Quel calendrier pour évaluer la CTG ?

- Mener l'évaluation

- > Associer les partenaires et acteurs du territoire
- > Mener l'évaluation
- > Réaliser un portrait de territoire

- Formaliser son évaluation – vers une trame commune

- > Une trame pour inspirer la formalisation des évaluations des CTG
- > Propositions pour formaliser la méthodologie de travail
- > Propositions pour formaliser le référentiel d'évaluation
- > Propositions pour formaliser l'analyse
- > Propositions pour formaliser le plan d'actions

Enjeux de l'évaluation des CTG dans le Val d'Oise

Dans le département du Val d'Oise 24 convention territoriale globale (CTG) arrivent à échéance en 2024 et devront faire l'objet d'**une évaluation dédiée**. Cet exercice, désormais incontournable de l'action publique, s'inscrit pleinement dans le cadre de renouvellement des conventions puisqu'il est l'occasion d'observer le territoire, des besoins et problématiques qui ont pu évoluer au cours de la durée du conventionnement.

L'évaluation de la CTG, au-delà de son caractère incontournable, va au-delà du bilan annuel des actions partagé lors des comités de pilotage, et constitue l'**une des composantes du renouvellement de la convention**. En effet, il s'agit de s'intéresser à la convention dans sa globalité en tant qu'outils de mise en œuvre et de pilotage local de l'action publique locale à destination des familles.

Les travaux d'évaluation s'attacheront donc à s'interroger et apporter des réponses à des enjeux centraux relatifs au CTG s'inscrivant dans les **3 dimensions suivantes** :

- 1. Les actions** : Le niveau de réalisation, à l'aide des indicateurs prévus dans les fiches action, à partir des outils existants ou à créer.
- 2. La démarche** : De l'élaboration à la gouvernance de la CTG, tout en intégrant la participation des partenaires et celle des habitants.
- 3. L'impact** : De la démarche et du plan d'action a minima sur la population, la collaboration avec la CAF, les dynamiques partenariales ou encore la transversalité au sein des services de la collectivité.

De ces travaux sont attendus **des préconisations et recommandations concrètes** permettant d'élaborer les futures conventions tout en étant aux prises avec les besoins des habitants et plus particulièrement des familles.

L'enjeu étant important, **la CAF du Val d'Oise a organisé une formation-action avec l'appui du Pôle ressources Ville et développement social** afin d'une part d'outiller conceptuellement et méthodologiquement les chargées de coopération des collectivités et, conjointement, ses propres chargés de conseil et de développement et ses travailleurs sociaux. Il s'est agi de créer une culture commune de l'évaluation, coconstruite ensemble entre la CAF du Val d'Oise et les collectivités mais aussi de se donner les moyens d'une évaluation ambitieuse et réaliste impliquant tous les acteurs dont les élus locaux et les habitants.



Aussi, cette formation-action, menée à partir de juin 2024, a donné lieu à ce **Guide de l'évaluation des CTG dans le Val d'Oise**. Cette ressource est donc l'occasion d'alimenter les travaux menés localement afin d'enrichir les conventions à venir, mais aussi et surtout soutenir les dynamiques locales (transversalité en interne des collectivités, transversalité avec les partenaires institutionnels, participations des habitants ou encore des acteurs locaux : associations...).

Reprenant les éléments partagés, le guide propose :

- > Des éléments théoriques sur l'évaluation,
- > Un socle commun de questions d'évaluation,
- > Des outils à adapter à chaque territoire,



La CTG en 3'

EVALUER, POUR QUOI FAIRE ?

ELÉMENTS DE DÉFINITION

> EVALUER, C'EST...

Mener une enquête

Evaluer consiste à recueillir des informations pour produire une analyse afin de décider de la poursuite ou de l'adaptation d'un projet.

Il s'agit de produire une connaissance utile aux acteurs (porteurs de projet, financeurs) en apportant des réponses aux questions que le territoire se pose autour de l'action publique mise en œuvre.

Concevoir une démarche

L'évaluation, c'est une construction originale. Il n'y a pas d'évaluation type, mais des démarches répondant aux objectifs du territoire et de l'objet de l'évaluation :

- > Quelles sont les questions auxquelles nous souhaitons répondre ? Quelles sont les réussites que nous poursuivons ?
- > Quelle portée souhaitons-nous donner à l'évaluation ?
- > Quelles mobilisations : des décideurs, services de la collectivité, partenaires, habitants ? Et surtout dans quel but ?

La méthodologie et les outils découlent de l'ambition et des objectifs donnés à l'évaluation tout en intégrant les moyens disponibles pour la mettre en œuvre.

Interroger différents sujets

L'évaluation s'intéresse à plusieurs registres relevant :

- > du bien-fondé du projet (pertinence, cohérence interne, cohérence externe),
- > du bilan (effectivité de ce qui a été réalisé),
- > des effets (efficacité, efficience, utilité).

> POURQUOI ÉVALUER

Une utilité interne

La connaissance produite est utile pour l'acteur ou l'institution portant le projet. Elle est source d'enrichissement sur le territoire, le projet, les organisations et les pratiques. Les préconisations sont susceptibles d'accompagner les ajustements et transformations internes.

→ **Elle renforce ainsi le(s) porteur(s), les équipes, le projet en lui-même.**

Une utilité externe

L'évaluation permet de mobiliser les partenaires du territoire autour du projet pour l'enrichir et en faciliter l'appropriation. Au sein même de l'organisation, elle est l'occasion de faire connaître le projet, de lui donner une plus grande visibilité. Elle est donc en mesure de soutenir la transversalité recherchée dans de nombreuses politiques publiques.

→ **Elle contribue à donner de la valeur au projet et à le partager.**

FOCUS SUR LES REGISTRES

BIEN-FONDÉ DU PROJET

> *La pertinence : La stratégie adoptée (objectifs) permet bien de répondre aux besoins/ problèmes diagnostiqués.*

> *La cohérence interne : objectifs stratégiques et opérationnels vont dans le même sens. Les moyens mis en œuvre s'inscrivent bien dans l'objectif recherché.*

> *La cohérence externe : les objectifs poursuivis vont dans le même sens que celui des autres acteurs œuvrant dans le même domaine d'action*

BILAN DU PROJET

> *L'effectivité : c'est le réalisé avec les moyens mis en œuvre*

LES EFFETS DU PROJET (IMPACTS, TRANSFORMATIONS)

> *L'efficacité : effets attendus sur le public cible*

> *L'efficience : efficacité au moindre coût (comparaison, benchmark)*

> *L'utilité : adéquation et durabilité des effets au regard des objectifs recherchés*

EVALUER, POUR QUOI FAIRE ?

ÉLÉMENTS DE DÉFINITION

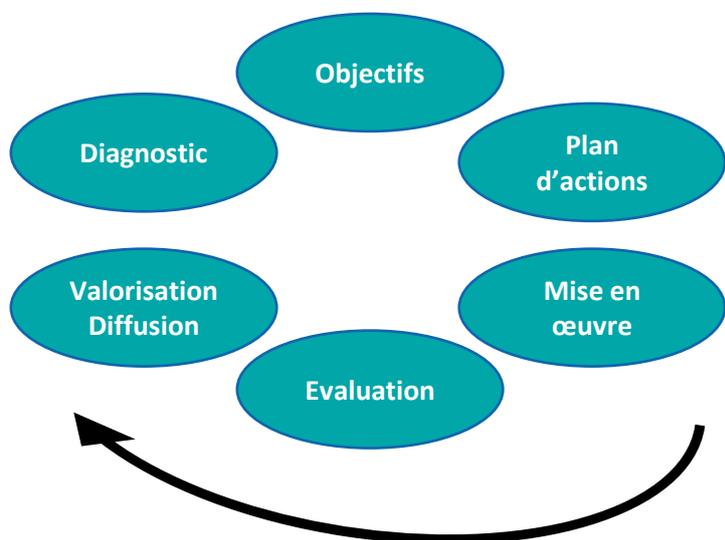
Pour les financeurs et décideurs

L'évaluation est l'occasion pour les financeurs et décideurs de mieux comprendre ce qu'il finance et l'utilité des financements qu'il déploie. Elle joue un rôle clé en matière de pilotage de l'action publique et, là encore, pour soutenir des décisions structurelles majeures.

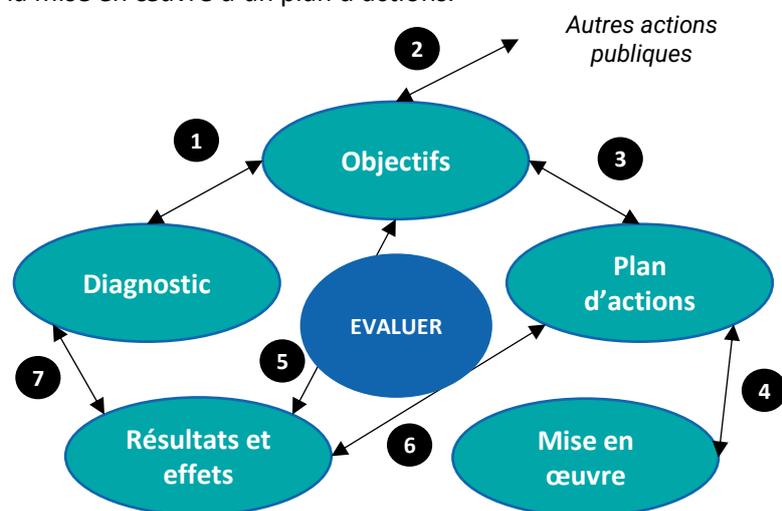
→ Elle permet de rendre compte et crédibiliser le projet.

> UNE ÉTAPE INCONTOURNABLE DE LA MÉTHODE PROJET

La « méthode projet » implique, pour un territoire donné (voire une organisation) et une temporalité donnée de partir d'une problématique objectivée afin de définir des transformations souhaitables qui vont être rendues possibles à partir de la mobilisation d'acteurs ainsi que la définition et la mise en œuvre d'un plan d'actions.



Le cycle du projet



Registre d'évaluation

- | | | | |
|---|-----------------------------|---|------------|
| 1 | Pertinence | 5 | Efficacité |
| 2 | Cohérence externe du projet | 6 | Efficience |
| 3 | Cohérence interne au projet | 7 | Utilité |
| 4 | Effectivité | | |

DES RESSOURCES POUR ALLER PLUS LOIN

> ALLER PLUS LOIN

Vulgarisation de l'évaluation

> La 21^{ème} région - [lien](#)

L'évaluation participative

> Agir Tôt – qu'est-ce que l'évaluation participative – [lien](#)

> B. Plottu et E. Plottu – Contraintes et vertus de l'évaluation participative - [lien](#)

> Société française d'évaluation – L'évaluation participative : de la pris en compte des publics au pouvoir d'agir citoyen - [lien](#)

Utilité sociale

> Avise - Evaluer l'utilité sociale de son activité - [lien](#)

> ICP et UCPA – Evaluer l'utilité sociale - [lien](#)

Du côté de la CNAF

> Hugo Botton – Utiliser les données de la CAF pour analyser les territoires - [lien](#)

> CNAF – Evaluer la CTG - [lien](#)

EVALUER, POUR QUOI FAIRE ?

CE QUE DISENT LES PROFESSIONNEL·LES DES VILLES ET DE LA CAF 95

« C'est important, mais pas toujours évident, de mobiliser les partenaires et les services »

« On n'a pas forcément beaucoup de moyens humains pour mener l'évaluation »

« C'est un moment important, ça met en lumière le travail effectué, ça doit permettre de le valoriser »

« Est-ce que ça ne risque pas de nous mettre en difficulté lorsque des objectifs ne sont pas atteints ? »

« Cela doit permettre travailler en interne et en externe avec les partenaires, de fédérer »

« En évaluant, nous allons objectiver des besoins et peut-être faire avancer des actions « bloquées »

« C'est l'occasion de réfléchir avec les équipes »

« Une occasion d'interroger les pratiques »

« Objectiver et quantifier les résultats obtenus »

« Evaluer implique d'associer les habitants »

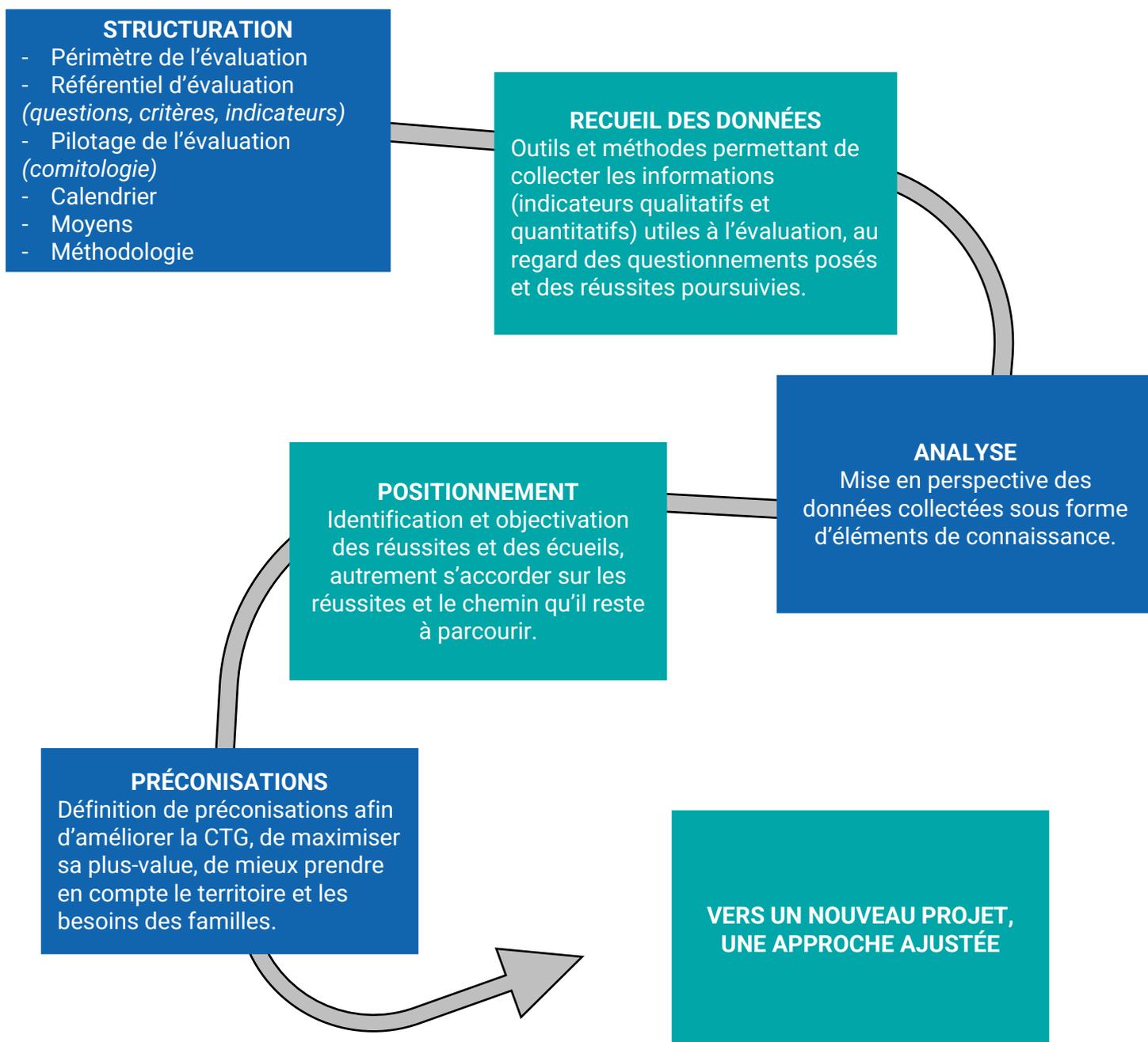
« C'est nécessaire pour piloter notre action »

« On doit pouvoir dire si un projet doit être poursuivi ou arrêté »

STRUCTURER ET PILOTER L'ÉVALUATION

UNE DÉMARCHE EN 5 ÉTAPES

Bien que chaque démarche d'évaluation soit une construction singulière, ce travail implique généralement les 5 étapes suivantes :



Au sein de toutes ces étapes l'association des décideurs (élus, direction CAF du Val d'Oise), des habitants, des partenaires est à prendre en compte au regard des enjeux de décision et de pilotage, de transversalité et de participation des premiers concernés par l'action publique, les habitants (dimension démocratique de l'évaluation, mobilisation de données qualitatives).

Afin d'organiser l'évaluation, il est donc nécessaire de construire un rétroplanning permettant de mener à bien la démarche et l'inscription dans la temporalité relative au renouvellement des CTG (voir rétroplanning type sur 12 mois).

STRUCTURER ET PILOTER L'ÉVALUATION



UNE ÉTAPE PRIMORDIALE, LA STRUCTURATION DE LA DÉMARCHE

> LE RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION

Le référentiel constitue le socle de l'évaluation, autrement dit, il s'agit d'un repère permettant de mener l'évaluation à partir des préoccupations des acteurs engagés dans la CTG. Il permet donc d'identifier ce qui va être mesuré, et de facto, les éléments qui ne vont pas être interrogés. Le périmètre de l'évaluation est directement lié aux interrogations du territoire et aux moyens disponibles pour mener l'évaluation. Moyens potentiellement très différents d'un territoire à l'autre. Idéalement le référentiel d'évaluation est constitué au lancement du projet (ici de la convention), en lien avec la vision pour le territoire et les objectifs poursuivis.

Le référentiel est constitué de questions évaluatives

En quoi la CTG a-t-elle permis de...

En quoi la CTG a-t-elle améliorée...

Est-ce que la CTG a-t-elle été vectrice de...

Généralement, ces questions font écho aux ambitions du projet de territoire et garde une portée assez générale qui est précisée grâce à des critères de réussite.

Pour chacune des questions, des critères sont définis au regard des réussites poursuivies et des obstacles/difficultés à dépasser

Il est possible de répondre oui à la question évaluative posée si nous avons réussi à...

Pour affirmer que nous avons réussi à la question posée, nous devons avoir dépassé la difficulté suivante...

En d'autres termes, il s'agit de cibler les transformations et réalisations souhaitées. Là où la question a une portée assez générale, le critère de réussite a une dimension plus opérationnelle s'intéressant aux effets des actions déployées.

Enfin des indicateurs (ou informations, indices) sont mobilisés pour fournir une échelle sur laquelle une performance ou une réalisation peut être mesurée

Au moins 80% des familles sont satisfaites de l'équipement mis en place,

Les actions mises en œuvre ont permis de toucher au moins 30% des familles monoparentales du territoire,

Entre 3 et 4 réunions partenariales se sont tenues chaque année.

Ces indicateurs témoignent tout aussi bien de réalités quantitatives et qualitatives, voire de process à l'œuvre. La dimension chiffrée peut tout aussi bien se référer à des éléments statistiques ou à des points de vue d'habitants ou d'acteurs locaux.

> FOCUS SUR LES INDICATEURS



Un indicateur est une information qui fournit une échelle sur laquelle une performance peut être mesurée conformément à un critère d'appréciation. Il permet d'objectiver une situation et donc soutenir l'analyse et la décision. Il permet également de valoriser et crédibiliser un résultat.

Un indicateur s'inscrit dans la durée et ne prend sens que le cadre d'un système de suivi ou d'évaluation afin d'éviter tout risque de manipulation. La définition d'indicateurs implique de savoir ce qu'on souhaite observer et mesurer (référentiel d'évaluation).

Il convient généralement de choisir peu d'indicateurs, mais les bons, c'est-à-dire ceux qui sont signifiants tout en étant accessibles. Les indicateurs sont d'autant plus signifiants qu'ils dialoguent entre eux.

STRUCTURER ET PILOTER L'ÉVALUATION

Quantitatifs ou qualitatifs ?

Les deux ! Car ils sont complémentaires.

Quantitatifs : nombres, quantités, montants, pourcentages.

Quantitatifs : opinions, perceptions, témoignages, récits.

Ces éléments sont particulièrement importants pour apprécier la réussite d'une démarche.

Interprétations

Un indicateur ne peut s'interpréter seul. Ils se complètent les uns les autres afin d'apporter de la nuance et de la compréhension.

Ex : l'évolution d'un taux de réussite au baccalauréat » ne peut s'interpréter qu'en prenant en compte d'autres données : évolution de l'IPS, stabilité des effectifs d'une année sur l'autre...

Trop d'indicateurs tue l'indicateur

D'un point de vue cognitif il est impossible de prendre en compte un trop grand nombre de données. Il convient d'identifier les indicateurs essentiels. La vision sera certes partielle mais suffisante d'un point de vue stratégique.

Des indicateurs S.M.A.R.T

Spécifique - ils ne peuvent être trop généraux et se doivent d'être en lien avec l'objectif cible, la réussite poursuivie.

Mesurable - La définition d'un seuil nécessaire à atteindre est important (mesure de l'atteinte d'un objectif, au regard d'une quantité de personnes).

Ambitieux - L'indicateur témoigne d'une ambition réelle, il doit être motivant.

Réaliste - Certes ambitieux, mais réaliste au risque de démotiver.

Temporellement défini - A l'image d'un projet ou d'une action, il convient de se donner un temps imparti pour réaliser l'objectif et donc regarder l'évolution de l'indicateur.

Des indicateurs d'ordres différents

Les indicateurs contribuent à décrire des réalités très différentes et peuvent donc s'intéresser à de multiples sujets :

Indicateurs d'activité - Il s'agit en général des moyens (humains, financiers, matériels) utilisés pour la mise en œuvre de l'action.

Indicateurs de réalisation - Ce sont les produits de l'action, ils décrivent ce qui a été mis en œuvre à partir des moyens mobilisés.

Indicateurs de résultat ou de performance - Ils expriment l'accomplissement d'une action par rapport à un objectif fixé. Ils mesurent donc l'aboutissement d'une action et son adéquation avec l'ambition prédéfinie. Il analyse l'action a posteriori et peut permettre de définir un nouvel objectif. Ils indiquent donc le(s) avantage(s) immédiat généré par l'action pour les publics cibles.

Indicateurs d'impact - Ils décrivent les effets indirects du projet ou des actions, au-delà même des objectifs poursuivis et résultats attendus. Autrement dit les effets prévus ou imprévus, positifs ou négatifs, directs ou indirects.

Indicateurs de contexte - Ces indicateurs permettent de préciser le contexte dans laquelle le projet ou l'action intervient.

Indicateurs de processus - Ils permettent d'apprécier le rythme d'avancement du projet ou des actions, la manière dont le projet est mené. Ils peuvent qualifier : l'avancement (échancier), l'utilisation des ressources (encourue / planifié), le partenariat (satisfaction, degré d'implication).

Les bilans annuels

Chaque année, il est demandé à la fin du 1^{er} trimestre, un bilan des actions menées pour l'année N-1.

Ces bilans constituent des informations potentiellement importantes susceptibles de nourrir l'évaluation de la CTG et d'alimenter les indicateurs.

Ces bilans ne font pas l'évaluation de la CTG, mais ils en constituent des éléments ressources importants.

STRUCTURER ET PILOTER L'ÉVALUATION

QUEL RÉFÉRENTIEL POUR ÉVALUER LES CTG ?

Les questions évaluatives constituent le point de départ de l'évaluation des CTG. En fonction des territoires, elles sont susceptibles d'investir des sujets différents. Deux vigilances doivent être nécessairement prises en considération :

les attendus de la CAF – à savoir la capacité à interroger la démarche, les actions et l'impact.

Une forme de réalisme – évaluer demande du temps, il est donc impératif de sélectionner les questions les plus pertinentes pour le territoire et ne pas viser une forme d'exhaustivité.

DES QUESTIONS PROPOSÉES PAR LES PROFESSIONNELS AFIN DE S'INSPIRER

La transversalité et la coopération [la démarche & l'impact]

La création de la fonction de chargé de coopération a-t-elle facilité la transversalité et la coopération ?

En quoi la CTG a-t-elle permis d'associer les habitants et de rendre compte aux habitants ?

La CTG a-t-elle été vectrice de cohérence et de convergences entre les acteurs et les dispositifs ?

En quoi la CTG a-t-elle permis d'améliorer la transversalité et la coopération ?

- * Relations interservices
- * Relations et dynamiques avec les partenaires
- * Relation entre la commune et les associations

L'appréhension des besoins du territoire [la démarche & les actions]

En quoi la CTG a-t-elle permis une plus grande cohérence entre le diagnostic et les actions déployées ?

La CTG a-t-elle permis d'adapter les actions au besoin des habitants dans un contexte marqué par la crise sanitaire ?

Dans quelle mesure la CTG a-t-elle permis de mieux identifier les besoins et d'apporter des réponses ?

Les moyens et les résultats [la démarche & les actions]

La CTG a-t-elle permis de mobiliser des moyens nouveaux au service des familles ?

En quoi la CTG a-t-elle permis d'étoffer et/ ou d'ajuster l'offre en direction des familles ?

La CTG a-t-elle apporté des réponses aux objectifs identifiés ?

Quelles suites données aux actions mises en œuvre ?

STRUCTURER ET PILOTER L'ÉVALUATION

Effets sur le public [L'impact]

Dans quelle mesure la CTG a-t-elle permis d'améliorer, de créer du lien entre les habitants ?

Dans quelle mesure les actions déployées ont-elles eu un effet éducatif sur les publics ?

Les actions déployées ont-elles eu l'effet escompté sur les familles ?

Les objectifs ont-ils été atteints ?

Effet sur les organisations [L'impact]

La CTG a-t-elle produit des transformations dans les pratiques des professionnelles et des élus ?

La CTG a-t-elle contribué à améliorer l'organisation des structures ?

QUELLES DÉCLINAISONS POSSIBLES EN MATIÈRE DE RÉFÉRENTIEL ? DE LA QUESTION À L'INDICATEUR

En quoi la CTG a-t-elle permis d'étoffer et d'ajuster l'offre à destination des familles ?

Dimensions évaluées

les actions : niveau de réalisation, pertinence, appropriation

La démarche : intelligence territoriale, dynamique partenariale

L'impact : -

Critères de réussite	Indicateurs	Outils de collecte
Il existe une analyse fine du territoire, de la population et des besoins	- Existence d'un ou de plusieurs diagnostics - Au moins 80% des partenaires ont connaissance du diagnostic	- Enquête auprès des partenaires-
Les familles sont consultées pour mieux cerner les besoins	- Nb de démarches visant à recueillir le regard des familles	- Recensement des démarches (de la plus informelle, à la plus formelles) et de la nature des éléments collectés
L'offre du territoire à destination des familles est bien identifiée	- Au moins 80% des partenaires ont une bonne connaissance de l'offre du territoire - Au moins 75% des habitants ont une bonne connaissance de l'offre du territoire - Existence d'outils de communication	- Enquête auprès des partenaires - Enquête auprès des habitants - Recensement des outils de communication
Il existe un lien direct entre les actions déployées et les besoins du territoire	- 80% des acteurs du territoire estiment que les actions déployées répondent aux besoins identifiés - Taux de fréquentation des actions (entre 90% et 100%)	- Enquête auprès des partenaires - Feuilles de présence, outils de suivis des présences
L'offre à destination des familles sur le territoire s'est développée (quantité et/ou qualité)	- Nb de nouvelles actions/ structures - Au moins 80% des partenaires et habitants estiment que l'offre à destination des familles se développe et gagne en qualité	- Enquête auprès des familles et partenaires - Recensement des actions entre l'année de signature et l'année en cours.
Les actions envisagées à la signature de la CTG ont été mises en place	- Taux de mise en œuvre des actions compris entre 90 et 100%	- Bilan annuel

STRUCTURER ET PILOTER L'ÉVALUATION

En quoi la CTG a-t-elle permis d'appréhender les besoins du territoire dans la durée ?

Dimensions évaluées

les actions : *Pertinence*

La démarche : *Intelligence territoriale, dynamique partenariale*

L'impact : *Compréhension du territoire*

Critères de réussite	Indicateurs	Outils de collecte
Le diagnostic réalisé a été partagé avec les professionnels, les élus et les partenaires.	- Au moins 80% des partenaires ont connaissance du diagnostic - 100% des élus et services de la commune ont connaissance du diagnostic - Il existe un diagnostic actualisé du territoire	- Enquête auprès des partenaires et des services - Recensement des diagnostics
Le diagnostic est partagé avec les nouveaux professionnels arrivant sur le territoire.	- 100% des professionnels présents sur le territoire depuis moins de 2 ans connaissent les besoins repérés sur le territoire	- Enquête auprès des partenaires de la CTG
Des groupes de travail interservices/ interacteurs permettent des échanges réguliers et d'ajuster le diagnostic.	- Au moins 3 temps de travail annuel - Au moins 80% des partenaires participent à des temps de travail sur les besoins et enjeux du territoire - 90% des partenaires estiment être très au clair avec les besoins du territoire	- Feuilles d'émergence - Recensement des espaces de travail - Enquête auprès des partenaires
La capacité à diagnostiquer et à définir les besoins du territoire s'améliore (accès aux données).	- Le portrait de territoire s'est étoffé - Au moins 80% des partenaires estiment que les besoins du territoire sont aujourd'hui plus clairs	- Analyse des diagnostics réalisés - Enquête auprès des partenaires
Chaque action repose de manière explicite sur des éléments du diagnostic de territoire.	- 100% des actions sont directement liées à des éléments de diagnostic	- Analyse des plans d'action

En quoi la CTG a-t-elle de renforcer le lien avec et entre les habitants/ les familles ?

Dimensions évaluées

les actions : *Pertinence*

La démarche : *Mobilisation des habitants, pilotage*

L'impact : *Méthodes de travail, implication des habitants*

Critères de réussite	Indicateurs	Outils de collecte
Des lieux et espaces permettent aux habitants de se rencontrer et de rencontrer les professionnels du territoire.	Evolution du nb de lieux et d'espaces permettant se rencontrer Evolution du nb de lieux, d'espaces et d'occasion permettant la rencontre entre habitants et professionnels	- Recensement des lieux et occasion de rencontres (signature CTG – année en cours) - Recensement des occasions de rencontres interquartier
Des familles sont investies dans les instances de pilotage de la CTG (groupes de travail, comités...).	Entre 5 et 10 professionnels se sont formés à la participation des parents et aux méthodes d'intelligence collective Les parents représentent au moins 10% des acteurs impliqués dans la démarche 100% des parents trouvent de l'intérêt à participer aux instances	- Recensement des professionnels formés - Feuilles d'émergence - Enquête auprès des parents impliqués
Des projets sont initiés par les habitants (enfants, jeunes, parents...).	Chaque année, entre 5 et 10 actions initiées par/avec les habitants	- Recensement du nombre d'actions
Il existe une communication efficace entre les acteurs et à destination des parents	Nb d'outils et de démarches de communication Au moins 90% des parents estiment être bien informés	- Recensement des outils et démarches de communication - Enquête auprès des parents

STRUCTURER ET PILOTER L'ÉVALUATION

En quoi la CTG a-t-elle permis d'améliorer la transversalité et la coopération ?

Dimensions évaluées

- les actions** :
La démarche : *dynamique partenariale, l'interconnaissance*
L'impact : *coopération, les organisations*

Critères de réussite	Indicateurs	Outils de collecte
Les convergences entre acteurs institutionnels (ville, CAF...) se renforcent à partir du diagnostic territorial		
Un groupe de travail mobilisant l'ensemble des élus concernés par la CTG est mis en place.	Nb de groupe de travail sur la CTG à destination des élus Au moins 80% des élus sont satisfaits des espaces de travail dédiés à la CTG	- Recensement des temps de travail - Enquête auprès des élus
La collaboration et les relations entre acteurs ainsi que la coconstruction se sont améliorées. Les échanges sont facilités.	Au moins 95% des partenaires estiment que les relations partenariales s'améliorent Au moins 3 améliorations concrètes sont identifiées	- Enquête auprès des partenaires
Des moyens (temps) sont consacrés à la facilitation des coopérations (organisation des réunions...).	Au moins 3 réunions partenariales par an. Nb de nouvelles coopérations (interacteurs, interservices) Au moins 80% des acteurs estiment que la coopération progresse	- Recensement des temps de travail - Analyse du plan d'actions et des modalités d'actions - Enquête auprès des partenaires
Il existe un meilleur maillage des acteurs et des actions, y compris au sein des services municipaux	Au moins 80% des partenaires et des services municipaux constatent un meilleur maillage et sont en capacité d'illustrer ces évolutions	- Enquête auprès des partenaires
Les professionnels « nouveaux arrivants » sont accueillis afin de leur permettre d'appréhender le territoire, ses ressources et ses enjeux.	- 100% des professionnels présents sur le territoire depuis moins de 2 ans connaissent les besoins repérés - Nb de rencontres à destination des nouveaux pros	- Recensement des actions - Enquête auprès des partenaires

QUEL CALENDRIER POUR ÉVALUER LA CTG ?

L'évaluation de la CTG s'inscrit dans un calendrier plus large que la seule démarche d'évaluation. En effet, elle s'articule avec deux autres démarches complémentaires :

L'évaluation annuelle des fiches actions de l'année N-1, qui permet de rendre compte des réalisations de l'année écoulée, et de premiers résultats.

Le renouvellement des CTG, qui doit s'appuyer sur les enseignements et préconisations de l'évaluation ainsi que sur la lecture de territoires qui ont pu évoluer (besoins sociaux, ressources, population...).

Le retroplanning prévisionnel type, conçu durant la formation-action, inscrit donc les travaux d'évaluation dans cette approche plus large.

STRUCTURER ET PILOTER L'ÉVALUATION



Evaluation des fiches actions de l'année N-1

En amont, de la phase A ou en parallèle, formalisation des bilans et évaluations des fiches actions de la CTG pour l'année N-1 (transmission à la CAF à la fin du 1^{er} trimestre de l'année en cours.

A.1 Structuration de la démarche d'évaluation et de renouvellement

1. Prise de contact sur chaque territoire
2. Préparation de la démarche : calendrier, référentiel d'évaluation, mobilisation partenariale et habitante, méthode

Mois
1 à 3

A.2 – 1^{ère} validation

- > Copil : validation de la démarche et du référentiel d'évaluation (questions évaluatives et critères)
- > Information des élus : B.M, conseil municipal, note d'information...

B.1 Evaluation, diagnostic, plan d'action

- Recueil et/ou analyse des données statistiques, construction des portraits de territoire, construction d'une vision pour le territoire : plan d'action
1. Groupes de travail partenaires : évaluation, portrait, thématiques et priorités d'action
 2. Travaux de mise en forme par les référents CAF et les chargés de coopération

Mois
4 à 6

B.2 – 2^{ème} Validation

Copil : validation des éléments d'évaluation, de la révision du diagnostic et des pistes d'actions

C.1 – Conception des fiches actions

- Passage du plan d'action (intention, stratégie) aux fiches actions (opérationnel)
1. Groupes de travail partenaires
 2. Travaux de mise en forme par les référents CAF et les chargés de coopération

Mois
7 à 9

C.2 – 3^{ème} validation

Copil : validation du document final
Conseil municipal : vote du document final

Mois
10 à 12

D.1 – Signature officielle

Avant le 30 mars 2025

D.2 – Restitution

Retour vers les partenaires

Retroplanning type sur 12 mois

MENER L'ÉVALUATION

ASSOCIER LES ACTEURS DU TERRITOIRE

La CTG étant une démarche transversale et partenariale sur un territoire donné, l'association des acteurs et des habitants au processus d'évaluation constitue un enjeu important. Au-delà, cette approche permet une plus grande compréhension commune du territoire, des enjeux et problématiques, des besoins ainsi que des politiques publiques déployées.

QUELS ACTEURS MOBILISER ?

Les élus

La CTG revêt des enjeux politiques importants touchant différentes directions des collectivités engagées. Ces derniers sont également en mesure de soutenir une organisation permettant une plus grande transversalité.

Niveau d'association

- # Validation des questions évaluatives
- # Appréciation des enseignements et préconisations
- # Définition des orientations

Les services de la/des collectivité(s) et associations

Les porteurs municipaux et associatifs concernés par les actions à mettre en place, les thématiques et publics investis par la CTG.

Niveau d'association

- # Mobilisation du point de vue et de la parole des publics
- # Valorisation des actions mises en œuvre
- # Recueil et partage d'informations et d'indicateurs
- # Association aux groupes de travail

Les partenaires institutionnels

Les acteurs institutionnels concernés par les publics et enjeux ciblés dans la CTG. Il s'agit par exemple des services de l'éducation nationale (Etablissements scolaires, SDJES), du conseil départemental (PMI, SSD, ASE, prévention), les bailleurs sociaux, le service public de l'emploi (France travail, espaces emplois...), les organismes sociaux (CAF, MSA)...

Niveau d'association

- # Association aux groupes de travail
- # Mobilisation de données et mise en perspective des données
- # Regard croisé

Les habitants, usagers, administrés

L'association des habitants peut prendre des formes différentes en s'adressant à un panel large (famille, usagers) ou en s'appuyant sur des participations organisées (représentants de parents d'élèves, conseils de jeunes...).

Niveau d'association

- # Enjeu démocratique
- # Regard singulier des 1ers concernés par les actions déployées

MENER L'ÉVALUATION

COMMENT ASSOCIER LES ACTEURS DU TERRITOIRE ET ANIMER L'ÉVALUATION ?

L'association des acteurs à l'évaluation et à l'élaboration de la nouvelle CTG constitue un sujet clé mais qui reste complexe tant il peut être difficile et chronophage à mettre en œuvre. En effet, de nombreuses démarches peuvent par exemple être amenées à mobiliser ces acteurs qui peuvent perdre le sens de leur implication (projets sociaux de territoire, projets éducatifs de territoire, contrat local de santé, contrat quartier engagements 2030...).

Il convient donc de penser les moments clés auxquels les différents acteurs peuvent être amenés à contribuer, tout en donnant du sens à leur présence : pourquoi ils sont sollicités, en quoi leur présence est importante, ce que leur contribution va leur apporter.

La mobilisation des acteurs lors de l'évaluation constitue par ailleurs une forme de préfiguration de l'animation de la CTG dans la durée qui, elle aussi, implique des relations partenariales fortes pour être au plus près des enjeux et assurer la transversalité.

Enfin, cette association implique la mise en place de temps de travail collectifs permettant de nourrir tout ou partie de la démarche d'évaluation :

- # **construction du référentiel** (questions, critères, indicateurs)
- # **mobilisation et analyse des données**
- # **positionnement**
- # **élaboration des préconisations**

Boîte à outil – Concevoir un référentiel d'évaluation avec les acteurs du territoire

Objectifs

- > Formaliser et prioriser des questions évaluatives
- > Formaliser des critères de réussite
- > Identifier des indicateurs utiles

Étapes et consignes

1. Elaborer les questions - 20 min.

Par groupe de 4 à 5 personnes, proposer des questions évaluatives à partir de la phrase suivante, en quoi la CTG à-t-elle permis de [...] ?

3 à 4 propositions par groupe afin d'aller à l'essentiel tout en les inscrivant sur des post-it. Les propositions peuvent être collectées au fur et à mesure.

2. Prioriser les questions - 15 min.

Mettre en commune les propositions et les regrouper par ordre d'idée.

Proposer à chaque participant de manière individuelle, avec des gommettes, d'indiquer les 3 groupes de questions les plus importants à leurs yeux. Il convient d'arrêter de 4 à 6 questions.

3. Concevoir les critères de réussite et indicateurs – 75 min.

Constituer autant de groupes que de questions retenues.

A partir de la matrice ci-dessous, les groupes proposent des critères de réussite et des indicateurs. Au bout de 15 à 20 minutes, les matrices « tournent d'un groupe à l'autre » afin de permettre à tous les participants de contribuer à un maximum de sujets, et de compléter progressivement.

Pour s'organiser



Supports : matrices à renseigner



Durée : environ 2h30 (en incluant introduction et bilan de la rencontre)



Matériel : stylos, post-it, scotch, papier-board, gommettes

Question évaluative n° ____

Critères de réussite

Indicateurs

Modalité de mobilisation des indicateurs ?

MENER L'ÉVALUATION

Boîte à outil – Recueillir des points de vue, nourrir une analyse – Speed meeting

Objectifs

- > Croiser les regards sur une action, une démarche
- > Nourrir un jugement

Etapas et consignes

1. Speed meeting - 15 min. / présentation

Autour d'une question ou d'une réussite escomptée, mobiliser plusieurs acteurs concernés (porteurs d'actions par exemple) afin qu'ils puissent exposer leurs travaux sous la forme d'un speed-meeting auprès des partenaires du territoire (y compris des habitants).

Organiser autant de groupes qu'il va y avoir d'actions ou de démarches à présenter. Chaque groupe va entendre une démarche, puis la questionner avant d'aller écouter une autre présentation. Les porteurs présentent leur action ou démarche autant de fois que nécessaire à des groupes différents.

2. Réaction des participants – 5 min. / présentation

A l'issue de chaque présentation, les participants des différents groupes partagent leur point de vue sur l'action ou la démarche présentée en s'appuyant sur la matrice ci-dessous.

3. Il peut être organisée une seconde session de présentations s'il y a « beaucoup » d'actions à partager

Pour s'organiser	
	Supports : matrices à renseigner
	Durée : environ 2h (en fonction du nombre d'actions ou démarches présentées)
	Matériel : stylos

Nom de l'action ou de la démarche _____

Principaux intérêts de l'action

Principale limite de l'action

1 piste d'amélioration

Boîte à outil – Recueillir des points de vue, nourrir une analyse – Sondage en direct

Objectifs

- > Recueillir le point de vue des acteurs

Etapas et consignes

1. Transmission de la consigne en s'appuyant sur une présentation powerpoint et un QR-Code
2. Laisser les participants répondre à des questions préalablement construites (ex : selon vous, l'offre d'accueil en matière de petite enfance est-elle à la hauteur des besoins des habitants ? Selon vous, l'offre d'accueil en matière de petite enfance est-elle adaptée aux réalités et besoin de tous les habitants ?
3. Afficher les résultats et permettre aux participants de réagir tout en prenant note des réactions et précisions.

Pour s'organiser	
	Supports : matrices à renseigner
	Durée : environ 30 min.
	Matériel : plateforme (klaxoon, Kahout...), écran, vidéoprojecteur, ordinateur

MENER L'ÉVALUATION

Boîte à outil – Mener l'analyse et formuler des enjeux d'amélioration

Objectifs

- > Mener l'analyse
- > Identifier les réussites et les marges de progrès

Etapas et consignes

1. Réaliser des analyses « martyres »

En amont du temps de travail, réaliser pour chacune des questions évaluatives des analyses à partir des éléments en votre disposition (ce qui a été réalisé et mis en œuvre, retours des participants aux actions, réussites, difficultés rencontrées...)

2. Organiser autant de groupes que nécessaire en permettant aux participants d'aller sur le ou les ateliers qui retiennent leur attention. Au sein de chaque groupe les participants sont invités à prendre connaissance de la synthèse martyre et à réagir collectivement : ajouter, reformuler, nuancer...

3. Mise en commun

Oralement chaque groupe partage, pour la question qu'il a travaillée, les principales réussites et limites identifiées. A l'issue de la présentation l'ensemble des participants est amené à se positionner via un jeu de bulletin de couleur (Vert : pleine réussite / Jaune : en partie réussie / Orange : pas vraiment réussi / Rouge : pas du tout réussi / Gris : Je ne suis pas en mesure de me positionner.

Et ainsi de suite pour chacune des questions. Il peut être donné la parole à quelques participants afin qu'ils puissent exposer leur point de vue.

Pour s'organiser

	Supports : matrices à renseigner
	Durée : environ 2h (en fonction du nombre d'actions ou démarches présentées)
	Matériel : stylos, cartons de couleurs (vote)

Question évaluative n° __

Rappel des réussites escomptées		
Les réussites identifiées	Les difficultés	Compléments et ajustements

4. Enjeux d'amélioration

Toujours en sous-groupe, après le positionnement dans le cadre de la mise en commun, il est proposé aux participants pour chaque question d'identifier de 2 à 3 enjeux d'amélioration.

Question évaluative n° __

Au regard de l'analyse effectuée qu'elles sont les 2 ou 3 principales améliorations attendues dans le cadre de la prochaine CTG afin de faire mieux ?

1)

2)

3)

MENER L'ÉVALUATION

COLLECTER DES DONNÉES

La collecte de données quantitatives et qualitatives s'opère tout au long du conventionnement. Le suivi annuel du plan d'actions permet de revenir sur les réalisations et, généralement, les éléments quantitatifs relatifs aux actions développées.

Il est également nécessaire de recueillir des éléments plus qualitatifs car mesurer un effet, un impact, une transformation nécessite de pourquoi témoigner d'un changement concret pour le territoire et/ ou les habitants. En cela, il est nécessaire de s'outiller.

Objectifs

> Recueillir le point de vue du plus grand nombre

Pourquoi ?

Disposer du regard d'habitants et de partenaires sur un sujet, une démarche ou une action est important afin d'apprécier une problématique ou l'effet de l'action publique. Cette dernière vise à répondre à des besoins, à produire des transformations au bénéfice des habitants. Il est donc nécessaire pour mesurer un impact d'aller vers le public.

Comment ?

le questionnaire – Il permet de recueillir rapidement avec les outils numériques à disposition un panel de réponses permettant un premier regard sur une action ou une démarche menée.

Points de vigilance : nombre de répondants, nombre de question, temps de traitement.

Entretien collective ou focus group – Il permet à partir d'un groupe de personnes, souvent bénéficiaires d'une action ou concernés par un sujet d'avoir un point de vue à la fois individuel et très qualitatif.

Points de vigilance : capacité à animer les débats, représentativité du groupe.

Entretien individuel – Il permet de recueillir des points de vue individuel et très qualitatif.

Points de vigilance : chronophage, définition de la méthode d'analyse, représentativité des personnes interrogées.

les « codes couleurs » - La mise en place de codes couleur simples (ex : rouge, orange, vert) autour de questions précises permet de recueillir facilement le point de vue du public (voir de l'ensemble des participants) sur un sujet, une action.

Point de vigilance : difficile d'avoir des clés de compréhension des positionnements

Quels sujets abordés ?

Pour constater un impact, il est généralement attendu que les personnes interrogées soient en mesure de :

Identifier les actions mises en œuvre (avez-vous connaissance de ... ? Êtes-vous déjà allé ... ?)

Partager des éléments positifs sur les actions (Qu'est-ce que vous appréciez ici ? Est-ce que vous aimez y aller ? Êtes-vous bien accueilli ?)

Témoigner d'une plus-value (Qu'avez-vous appris là-bas ? Qu'est-ce que cela vous a apporté ?)

Signifier un apprentissage, une transformation (Qu'est-ce que cela a changé pour vous ? Est-ce que ce sont des choses que vous faites par vous-même à présent ?)

Partager avec d'autres (Est-ce que vous en parlez à d'autres ? Est-ce que vous transmettez ce que vous avez fait/ appris à d'autres ? A des amis ?)

Créer une culture de l'évaluation sur son territoire

Afin d'alimenter les travaux d'évaluation et les analyses il est nécessaire de créer avec l'ensemble des acteurs en charge d'agir auprès des publics une culture de l'évaluation, c'est-à-dire leur permettre d'intégrer ce sujet et de concevoir des outils d'évaluation : fiches de reporting, observation du public, entretiens, questionnaires... Cette matière est susceptible de nourrir l'évaluation du plan d'action annuel, l'évaluation globale de la CTG mais aussi (et surtout) d'enrichir les pratiques des professionnels.

MENER L'ÉVALUATION

RÉALISER UN PORTRAIT DE TERRITOIRE

Que ce soit pour l'évaluation de la CTG ou le renouvellement de cette dernière, la réalisation d'un portrait de territoire est un impératif. Comme évoqué précédemment mener un projet de territoire implique de définir ce territoire : ses réalités, ses forces, ses faiblesses, ses évolutions.

Que ce soit dans une logique évaluative ou de diagnostic (identification des besoins), c'est éléments sont nécessaires pour qualifier précisément le contexte dans lequel le projet de territoire et les actions s'inscrivent.

LES DONNÉES À MOBILISER

Réaliser un portrait de territoire implique d'effectuer un choix dans l'ensemble de la donnée publique disponible, cette dernière étant particulièrement riche (données INSEE, données DGFIP, données des organismes sociaux dont la CAF, données des services de l'Etat, données des bailleurs sociaux, données des services des collectivités (CCAS – CIAS, Etat civil).

Ces peuvent par ailleurs être complétées par le regard des partenaires et des habitants sur la population, les évolutions perçues, les besoins.

Ces portraits ont donc une vocation descriptive mais doivent être analysés afin de faire ressortir des enjeux pour le territoire, c'est-à-dire les besoins de la population. En cela effectuer des comparaisons avec d'autres territoires similaires, l'échelle départementale ou encore en termes de temporalité (avant – maintenant) constitue une possibilité de pour faire ressortir les spécificités et tendances locales.

En fonction de la taille des territoires, la dimension « quartier » est nécessaire, les réalités pouvant être très différentes d'une zone de la ville (ou d'un EPCI) à une autre.

La mise en forme des données constitue un dernier enjeu important dans le cadre de la réalisation d'un portrait de territoire. En effet, il est nécessaire de présenter ces éléments, souvent statistiques, de manière à ce qu'ils soient facilement appréhendables par les partenaires et les décideurs publics. Cela implique donc des choix et un travail de mise en forme visant à être signifiant. De surcroît, les données brutes ont une grande importance. Les pourcentages permettent facilement la comparaison d'un quartier à un autre, avec l'échelle départementale mais n'aident pas à appréhender le besoin local. En effet, 15% de jeunes de 16-25 ans sans emploi, ni travail, ni formation (NEET), cela représente t'il 10 jeunes, 100 jeunes, 500 jeunes ? Le nombre brut permet de penser le dimensionnement de l'action à déployer et d'apprécier les actions mises en place à l'aune de la question suivante : « sommes-nous à la hauteur de la problématique au regard des moyens mis en œuvre ? »

S'APPUYER SUR LES DIAGNOSTICS EXISTANTS

Réaliser un portrait de territoire et identifier les besoins des habitants peut être largement facilité par l'utilisation des documents cadres du territoire :

- Analyse des besoins sociaux (CCAS – CIAS)
- Projets sociaux de territoire (structures labellisées centre social)
- PLU(i)
- PLH(i)
- Contrat de ville/ contrat d'engagements quartiers 2030

...

MENER L'ÉVALUATION

QUELLES DONNÉES MOBILISER EN PRIORITÉ : LE REGARD DES PROFESSIONNELS

Thématique	Indicateurs	Ressources du territoire
Evolution de la population	Répartition de la population par tranche d'âge, typologie et taille des ménages, taux de natalité, taux de mortalité, solde migratoire	
Socio-économique	Taux de chômage par tranche d'âge (vigilance pour les jeunes et les plus de 60 ans), taux de pauvreté, part des revenus sociaux dans le revenu, taux de RSA, taux de pauvreté	Nombre d'entreprises, nombre d'emploi par habitant, structures du service public de l'emploi
Santé	Nombre de ménages bénéficiant de la CMU, nombre de bénéficiaires de l'AAH et de l'AAEH	Nombre de professionnels de santé, nombre de structure santé, stratégies et actions publiques en matière de santé
Ancrage des habitants sur le territoire	Ancienneté dans la ville, nombre de départs, nombre d'installation, nombre et taux de domiciliation	
Education	IPS des établissements scolaires (indice de positionnement social)	Nombre d'établissements scolaires, nombre d'équipement socio-éducatif et culturels, nombre d'associations sportives
L'accueil	Taux de couverture en mode de garde, taux d'occupation des ALSH et périscolaire (pré, postscolaire, temps méridien),	
Logement	Nombre de propriétaires, nombre de locataires du parc privé, nombre de locataires du parc social	Typologie des logements, nombre de copropriétés dégradées



MENER L'ÉVALUATION

DES PORTRAITS POUR S'INSPIRER – (CA SAINT-GERMAIN BOUCLE DE SEINE, CU GRAND PARIS SEINE & OISE)

PORTRAIT DU QUARTIER PRIORITAIRE DE SARTROUVILLE QPV LE PLATEAU



RESSOURCES

données INSEE Filioi 2019

- 1 400€ revenu disponible mensuel médian par unité de consommation pour les habitants en QPV
 - 2 020€ à l'échelle de la commune
 - 2 460€ à l'échelle de l'agglomération
- 2 120 foyers perçoivent au moins une allocation caf
 - Entre 2016 et 2021, la part des allocataires Caf isolés a augmenté de 31,8 % à 40,8 % - donnée CNAF 2021

L'EMPLOI

- En 2018, 54,6% des 15 à 64 ans avait un emploi (68,3% à l'échelle de la ville).
 - parmi eux, 19,5% avait un contrat à durée limitée (contre 11,1% à l'échelle de la commune) - INSEE, recensement 2019
- Entre 2017 et 2021, le nombre de demandeurs d'emploi a diminué dans le quartier (1 111 à 965)
 - La part des demandeurs d'emploi de longue durée a augmenté sur la même période (22% à 32%)
 - La part des demandeurs d'emploi de 30 ans et plus a augmenté sur la même période (28 % à 30 %)
- La part des emplois précaires sur la même période a augmenté (13,6 % à 16,5 %) - données INSEE 2021

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

données INSEE 2018

- 8 735 habitants dans le Quartier
 - soit 16,7% de la population de Sartrouville (59 269 habitants)
- 53,6 % de femmes (femmes)
 - 46,4 % d'hommes (577 hommes)
- 41,2% de moins de 25 ans - soit 3598 habitants - 31,6% sur la commune
- 15,8% de 60 ans et plus - soit 1371 habitants - 20,9% sur la commune
- Entre 2013 et 2018, le nombre de personnes de 65 ans et plus a augmenté de 6,0 %
- En 2018, 47,4 % des personnes âgées de 75 ans et plus vivaient seules.





PORTRAIT DU QUARTIER PRIORITAIRE DE SARTROUVILLE QPV LE PLATEAU



CADRE DE VIE

- Le programme NPNRU sur le secteur des Indes Patrimoine 1001 Vies Habitat
 - Initialement 100% de logements sociaux sur le secteur - objectif de 50% de logements sociaux à la fin du NPNRU (avec quasiment le même nombre de logement)
 - 675 logements sociaux démolis
 - 268 relogements :
 - 73 à l'échelle du QPV (29%)
 - 102 à l'échelle de la Ville (40%)
 - 93 en dehors de la commune (37%), dont 68 au sein de la CASGBS (27%)
 - 5 bailleurs sociaux à l'échelle du QPV: 1001 vies habitat, Logirep, CDC Habitat, Toit et Joie, Pierres et Lumières
 - 444 100€ de budget annuel moyen pour des actions d'amélioration du cadre de vie au titre de l'abattement TFPB
 - Part des logements sociaux : 78% à l'échelle du QPV (24,9% à l'échelle de la ville, 17,7% à l'échelle de l'EPC)
 - 60,6% des ménages ont emménagé depuis 10 ans ou plus (50,7% à l'échelle de la ville)
 - 18,9% des ménages ont emménagé depuis moins de 5 ans (28,3% à l'échelle de la ville) - données INSEE 2018

L'ÉCOLE

- 1 Cité éducative sur Sartrouville depuis 2022
- 1 Cité scolaire (CD78) avec une livraison ouverture prévue pour la rentrée 2025 (en lien avec le NPNRU, concernant le Collège Romain Rolland)
- Parmi les jeunes de 16 à 25 ans résidant dans le QP, 21,5% sont non scolarisés et sans emploi
 - contre 14,9% à l'échelle de la Ville
- Baisse de la population sans diplôme entre 2015 et 2017 (42% à 40%)
- Augmentation de la population avec un bac + 2 et plus entre 2010 et 2017: 14% à 20% - données INSEE 2018
- En 2022 les IPS des établissements scolaires étaient les suivants:
 - 82,4 pour le collège Romain Rolland
 - 86,8 pour le collège Louis Paulhan
 - 112,2 pour le collège Colette
 - 114,4 pour le collège Darius Milhaud

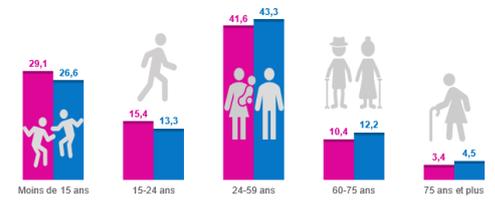




Démographie

	Population municipale (RP 2013)	Indice de jeunesse	Part des ménages de 1 personne parmi les ménages	Part des ménages de 6 personnes et plus parmi les ménages	Part de logements sociaux	Part des étrangers parmi la population
Noë Feucherets	5 723	2,7	16,2%	11,9%	63%	27,5%
Chanteloup-les-Vignes	10 013	2,1	19%	7,7%	45,5%	18,8%

Répartition de la population en pourcentage par tranche d'âge



Tranche d'âge	Noë Feucherets (%)	Chanteloup-les-Vignes (%)
Moins de 15 ans	29,1	26,6
15-24 ans	15,4	13,3
24-59 ans	41,6	43,3
60-75 ans	10,4	12,2
75 ans et plus	3,4	4,5

Sources Insee : RP 2016

Noë Feucherets

Indicateur : Part des familles monoparentales parmi les ménages allocataires de la CAF - Sources: CAF 2019

Tendance sur 5 ans: +1,7 point

19% Ensemble QPV

20,5%

Chanteloup-les-Vignes

Indicateur : Part des familles monoparentales parmi les ménages allocataires de la CAF - Sources: CAF 2019

Tendance sur 5 ans: -0,7 point

16,7% GP&SO

18,7%

Tendances

Indicateur : Part des 16-25 ans non scolarisés et sans emplois - Sources: RP 2016

Tendance non disponible sur 5 ans

26,4% Ensemble QPV

29,3%

26%

Tendances

Indicateur : Part des 16-25 ans non scolarisés et sans emplois - Sources: RP 2016

Tendance non disponible sur 5 ans

17% GP&SO

17%

Baromètre 2021 - Grand Paris Seine et Oise 3

Niveaux de vie

Noë Feucherets

Indicateur : Revenu médian mensuel disponible par UC - Sources: Filioi 2017

Tendance sur 5 ans: +56€

1 193€ Ensemble QPV

1 200€

1 487€

Chanteloup-les-Vignes

Indicateur : Revenu médian mensuel disponible par UC - Sources: Filioi 2017

Tendance sur 5 ans: +47€

1 356€ GP&SO

1 487€

Tendances

Indicateur : Taux de pauvreté - Sources: Filioi 2017

Tendance sur 5 ans: -1,6 point

38,1% Ensemble QPV

34,9%

Tendances

Indicateur : Taux de pauvreté - Sources: Filioi 2017

Tendance sur 5 ans: -0,2 point

14,3% GP&SO

23,1%

Tendances

Indicateur : Taux de chômage (au sens du recensement) - Sources: RP 2017

Tendance sur 5 ans: +4,2 points

27,2% Ensemble QPV

29%

19,6%

Tendances

Indicateur : Taux de chômage (au sens du recensement) - Sources: RP 2017

Tendance sur 5 ans: +0,2 point

13,3% GP&SO

13,3%

Tendances

Indicateur : Part des emplois précaires - Sources: RP 2017

Tendance sur 5 ans: +2 points

23,6% Ensemble QPV

24,4%

13,9%

Tendances

Indicateur : Part des emplois précaires - Sources: RP 2017

Tendance sur 5 ans: -3,6 points

13,9% GP&SO

18,7%

Baromètre 2021 - Grand Paris Seine et Oise 4

FORMALISER L'ÉVALUATION – VERS UNE TRAME COMMUNE

UNE TRAME POUR INSPIRER LA FORMALISATION DES ÉVALUATIONS DES CTG

Cette trame constitue une proposition pour formaliser l'évaluation des CTG.

I. L'AMBITION GÉNÉRALE DE LA CTG ET DE LA DÉMARCHE D'ÉVALUATION

Il s'agit de rappeler l'ambition de la convention au regard du territoire et de ses besoins.

II. PORTRAIT DU TERRITOIRE

Cette partie permet de décrire le territoire en intégrant les évolutions entre la signature de la convention qui s'achève et la réalisation de l'évaluation.

III. LA DÉMARCHE ÉVALUATIVE

L'évaluation étant une construction singulière cette partie permet d'exposer la méthodologie employée et la manière dont l'évaluation a été menée. Il peut être mis en avant :

- # le calendrier de travail
- # la méthode de travail (modalités d'animation, acteurs mobilisés, nature des outils employés)
- # le référentiel d'évaluation

IV. ANALYSE ET ENSEIGNEMENTS

Il est question ici de présenter les enseignements de la démarche d'évaluation. Pour chaque question évaluative il peut être présenté les enseignements (réussites, chemin parcouru, marges de progrès, difficultés, impasses). Ces enseignements peuvent être illustrés par des citations d'acteurs ou d'habitants.

De ces enseignements émanent les préconisations pour la future CTG ainsi que les nouveaux enjeux pour le territoire. Les préconisations peuvent être d'ordre différents : manière de coopérer, sujets à investir, modalités d'intervention...

V. ANNEXES

Peuvent être partagés en annexes les éléments suivants :

- # Les bilans annuels
- # Le plan d'actions (actions réalisées, en cours, abandonnées, nouvelles)
- # Les outils utilisés pour mener l'évaluation
- # L'intégralité des données du territoire (au-delà du portrait)
- # Interviews d'acteurs

FORMALISER L'ÉVALUATION – VERS UNE TRAME COMMUNE

PROPOSITIONS POUR FORMALISER LA MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL

Il s'agit de présenter la méthodologie de travail et du calendrier de mise en œuvre.

1) Le suivi de la CTG tout au long du conventionnement

Présentation du suivi effectué au cours du conventionnement et des outils mis en place (tableaux de bord...) ainsi que de l'animation de la CTG (comités, groupes de travail...).

2) La démarche de travail

Présentation de la démarche de travail engagé pour chaque étape (l'évaluation, l'élaboration du portrait de territoire, le plan d'actions) en insistant sur les groupes de travail, la période, les modalités d'animation et l'implication des habitants.

> Groupes de travail

Le nombre de séances

Les participants (dont les habitants)

Sujets traités (entrées thématiques, transversales...)

> Le calendrier de travail

Étapes	Détail	Période et dates
D.2 – Restitution		
D.1 – Signature officielle		
C.2 – Copil 3 ^{ème} validation		
C.1 – Groupes de travail « conception des fiches actions »		
B.2 – Copil 2 ^{ème} validation		
B.1 – Groupes de travail évaluation, diagnostic, plan d'action		
A.2 – Copil 1 ^{ère} validation		
A.1 Structuration de la démarche		
Evaluation des fiches actions de l'année N-1		

> Les modalités d'animation

Equipe d'animation

Techniques et outils d'animation (déroulés des ateliers, photos, verbatim)

> L'implication des habitants

Les modalités d'implication et outils employés.

La plus-value constatée de cette implication

Ces éléments concernent avant tout l'organisation de travail sur la phase « évaluation – diagnostic – plan d'actions ». Elle peut également comporter des propositions pour la 2^{ème} phase relative à la conception des fiches-actions

FORMALISER L'ÉVALUATION – VERS UNE TRAME COMMUNE

PROPOSITIONS POUR FORMALISER LE RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION

Question n°1 :

Dimensions évaluatives de la question (à cocher, plusieurs dimensions possible)

- Réalisation des actions
- Démarche
- Impacts

Critère de réussite	Indicateurs	Outils de collecte

Cette présentation est à renouveler pour chaque question évaluative.

Cette partie est à construire en s'appuyant sur la partie « structurer l'évaluation de la CTG » du présent guide. Le référentiel doit comporter au moins 2 questions évaluatives et concerner les trois dimensions : réalisation des actions prévues, la démarche de travail, l'impact. Les questions évaluatives proposées dans le guide (cf. « Quelles questions pour évaluer la CTG ») peuvent servir de point d'appui.

FORMALISER L'ÉVALUATION – VERS UNE TRAME COMMUNE

PROPOSITIONS POUR FORMALISER L'ANALYSE

> Pour chaque question évaluative

Critère de réussite	Réussites constatées	Difficultés ou limites constatées
Préconisations (orientations et ajustements proposés pour l'avenir – en lien avec la révision du diagnostic)		

> En vue des comités de pilotage et de l'article 4 de la future convention

Principaux éléments d'analyse de l'évaluation	Principaux éléments d'analyse de la révision du diagnostic (portrait de territoire)
Les enjeux communs pour la prochaine CTG (article 4 de la convention)	
Exemple : mieux prendre en compte l'implication des habitants, l'accueil des publics porteurs de handicap, la lisibilité et la visibilité de l'offre de service...	
Les objectifs du plan d'actions (article 4 et annexe 3 de la convention)	
Petite enfance	Ex : Poursuivre la structuration d'une offre diversifiée, Mener une analyse des besoins des familles, Accompagner les AEJE en difficulté...
Enfance-jeunesse	Ex : Optimiser l'offre de loisirs des 3-12 ans et des adolescents, Développer l'offre à destination des 12-18 ans, Encourager les initiatives de jeunes...
Animation de la vie sociale	Ex : Encourager la création de liens entre les habitants, Etudier la perspective d'un équipement d'animation de la vie sociale, Renforcer les solidarités...
Parentalité	Ex : Renforcer le lien entre les écoles et les familles, Renforcer les actions de parentalité, Améliorer et adapter la communication en direction des familles...
Insertion et accès aux droits	Ex : Lutter contre la fracture numérique...
Logement	Ex : Prévenir les impayés de loyer, Favoriser les conditions de logement, Pérenniser la présence des familles sur le territoire...
Pilotage	Ex : Renforcer l'animation territoriale, Créer des coordinations thématiques...

FORMALISER L'ÉVALUATION – VERS UNE TRAME COMMUNE

PROPOSITIONS POUR FORMALISER LE PLAN D' ACTIONS 2024-2028 (ANNEXE 3 DE LA CONVENTION)

Actions identifiées	Année de démarrage	Référents des actions
Petite enfance		
Enfance-jeunesse		
Parentalité		
Animation de la vie sociale		
Insertion, accès aux droits		
Logement		
Autres		



GUIDE D'ÉVALUATION DES CTG